CDC Latitude Nord Gironde
2, Rue de la Ganne
33920 ST-SAVIN DE BLAYE
spanc@cdc-saintsavin.fr
Tel : 05 57 58 47 74

Vente d'un immeuble à usage d'habitation
Demande de diagnostic de bon fonctionnement du dispositif d'Assainissement Non Collectif

(Conformément à l'article L 271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation et à l'article L.1331-11-1 du Code de la Santé Publique)

Nom et Prénom du propriétaire
Nom :…… **Prénom** :……
Adresse de l'habitation en vente :……
……
Code Postal :…… **Commune** :……
Références cadastrales : parcelle n°…… Section :……
Dernier occupant titulaire de l'abonnement au Service des Eaux :……

Documents à joindre
□ Plan de situation □ Plan de masse
□ Certificats des derniers entretiens et vidanges réalisées (Joindre les justificatifs)
- Si existant du bac dégraisseur date :…… par :……
- De la fosse date :…… par :……

Fonctionnement de l'installation
Prière d'indiquer :
Si l'installation fonctionne correctement même en période très pluvieuse : □ Oui □ Non
Si l'installation génère des problèmes d'odeurs et/ou de voisinage : □ Oui □ Non

Conseils
Il est recommandé de rendre accessibles tous les ouvrages (fosses, regards, etc…).
Il est souligné le fait que le défaut d'accès correct à l'installation d'ANC conclut à une non-conformité sur le rapport de visite.

Contrôle sur place
A réception de cet imprimé, des documents demandés et dans un délai minimal de 15 jours, le SPANC propose un rendez-vous sur place qui donne lieu à un rapport de visite qui devra être porté au dossier technique et annexé à l'acte de vente.

Personne à contacter
M…… Tel Fixe :……Tel portable :……

Redevance
Le diagnostic de bon fonctionnement d'un dispositif d'ANC donne lieu au paiement d'une redevance dont le montant a été fixé à 200 € H.T soit 211 € T.T.C (TVA 5.5%) par la CDC Latitude Nord Gironde. Les règlements par chèque se font à l'ordre du Trésor Public.

Je soussigné,……, agissant en tant que □ Propriétaire □ Notaire, m'engage à prendre en charge cette redevance .

Fait à……, le…… Signature du demandeur